

## Contribution de l'unef Jussieu au CN des 18 et 19 Janvier 97 concernant la question de la politique universitaire

Afin de dégager les axes essentiels de la politique gouvernementale sur le terrain éducatif, il convient d'observer les orientations choisies par le gouvernement en matière de service public. Depuis le plan Juppé, qui s'attaquait directement à la sécu, le gouvernement continue à mener sa politique de réduction des déficits publics dans le cadre des critères de convergences de Maastricht. Cette année, cette politique passe par la baisse des différents budgets, voir même la remise en cause progressive du régime général de retraites par un système de capitalisation. Le secteur de l'éducation n'est malheureusement pas à l'abri des attaques menées par le gouvernement.

On peut noter deux axes différents dans l'orientation qu'a choisie Bayrou :

Un premier axe de "flexibilisation" du milieu étudiant afin de permettre aux entreprises de recruter de la main d'oeuvre qualifiée et docile à moindre coût. Ces choix permettent aussi aux entreprises de mettre un pied au coeur de l'université et de faire pression sur le contenu pédagogique des cursus. Ce premier axe prend forme autour des propositions sur les stages diplômants et sur le tutorat.

Les stages diplômants se présentent comme une aide à la formation en entreprise qui durerait 9 mois. Ils seraient rémunérés entre 1000 et 1700 F par mois. Ce stage, qui serait validé par des enseignants et par des employeurs, s'adresserait aux jeunes d'un niveau d'études de bac-2 à bac+5. L'embauche du stagiaire ne serait absolument pas garantie à la fin du stage. Sachant qu'un stagiaire en entreprise est rentable au bout de 2 mois, on comprend facilement que cette proposition du CNPF n'est qu'un cadeau en terme d'économies sur les salaires fait aux entreprises. Cette mesure aurait aussi pour conséquence de priver les jeunes diplômés d'un travail effectué par des stagiaires. Pour autant gouvernement et patronat n'hésitent pas à nous présenter cette mesure comme la seule solution au chômage des jeunes. Cette mesure sous-tend aussi l'idée que l'université est la responsable du chômage alors que ces stages ne vont que dans le sens d'une précarisation grandissante de la jeunesse.

La même démarche est en train d'être mise en place dans le service public avec le tutorat. Même si cette mesure peut apparaître en partie satisfaisante sur un plan pédagogique, elle est très inquiétante quand à la création de postes d'enseignants-chercheurs. En effet, dans un contexte de pénurie budgétaire il est plus que douteux que cette mesure encourage l'embauche des étudiants de troisième cycle. En revanche il est évident que des étudiants tuteurs (à l'année) sont beaucoup plus "flexibles" que des fonctionnaires.

Le deuxième axe de la politique du gouvernement en matière d'éducation est de restreindre l'accès à l'Université. Aujourd'hui, plus de 70% d'une classe d'âge arrive au bac. La formation universitaire représente une part importante du budget de l'éducation nationale. Dans le contexte de diminution des déficits publics la solution adoptée par BAYROU est une sélection déguisée à l'entrée de l'université. Cette sélection pourrait prendre la forme de la secondarisation des DEUGs. Cette volonté s'exprime notamment par le projet d'un semestre d'orientation, visant à convaincre un maximum d'étudiants de ne pas suivre le cursus universitaire "classique" mais de suivre la "grande filière technologique". Une grande filière technologique qui semble être dans l'esprit du ministre une future voie de garage.

L'autre outil que pourrait utiliser le ministre serait une pseudo-allocation d'études. Un projet présenté par deux députés R.P.R. propose une refonte complète du système d'aide sociale. Cette réforme propose que toutes les aides existant aujourd'hui (bourses, A.L.S....) soient regroupées au sein d'une allocation qui serait perçue à partir du deuxième cycle universitaire. Alors que le ministre ne cesse de répéter que toute réforme se fera sans augmentation de budget, nous pouvons que nous inquiéter, car quel est le principal problème du système actuel d'aide sociale, sinon la pénurie. Par ailleurs la vigilance doit être de rigueur face à toute tentative de suppression de l'ALS. Cette mesure est de plus particulièrement vicieuse car son nom prête à confusion sur son contenu. En ce qui nous concerne, nous continuons à défendre qu'une véritable allocation d'étude, qui s'adresserait à l'ensemble des étudiants afin de compléter le soutien financier parental jusqu'à un seuil significatif (environ 4000 F par mois) est très souhaitable. Une telle allocation irait dans le sens de l'autonomie des étudiants, chose que l'UNEF se doit de soutenir dans le cadre de son adhésion à la charte de Grenoble. Il est impératif de commencer à mener une bataille en positif contre le ministre.

Une fois l'ensemble de ces constats effectués, il convient de faire des propositions concrètes. Face aux stages diplômants il est urgent d'organiser la riposte. La tâche de l'heure est de sensibiliser et d'informer massivement les étudiants sur les dangers de cette mesure, et de commencer à avancer des propositions sur l'emploi en positif. Dans cet esprit la charte des stages peut apparaître aussi comme un début de réponse sur la question de la professionnalisation. Il est primordiale de mener cette démarche avec un souci unitaire, en proposant une campagne nationale commune à l'UNEF-ID et aux syndicats de salariés. Dans un deuxième temps il est impératif d'appeler unitairement à une mobilisation d'ampleur pour mettre un coup d'arrêt à cette réforme, dans l'optique de la mise en place des premiers stages au printemps. En conséquence des premières échéances de mobilisation doivent être fixées au plus vite.

Ce texte s'inscrit dans le cadre décidé au CN des 9 et 10 novembre afin de contribuer au débat sur un fonctionnement plus démocratique de l'UNEF.

Nous allons ici traiter de la question du rôle des instances et donc de la façon d'associer au mieux l'ensemble des AGE. Car en effet les structures actuelles sacrifient largement le fonctionnement démocratique à des impératifs d'efficacité.

Ainsi on a souvent l'impression que c'est le secrétariat national qui centralise tout, qui prend l'ensemble des décisions, et que les différentes AGE ne sont pas vraiment associées à l'orientation nationale. Même lors des congrès nationaux cette association reste insuffisante.

Bien sûr des débats ont lieu en CN mais les décisions sont déjà prises. En effet, on ne va pas en CN pour travailler, élaborer des campagnes, déterminer une activité, décider d'échéances mais pour échanger des expériences locales, ce qui est important mais insuffisant, pour ratifier telle ou telle décision (ex: adhésion à Animafac) et "ramener" du matériel sur nos facts. Concrètement, jamais un tract, un tabloïd ou tout autre matériel national n'est discuté et adopté dans un CN. Par exemple il est déjà arrivé que le SN sorte un matériel à grand tirage à quelques jours du CN alors qu'en attendant un peu, le CN aurait parfaitement pu prendre le temps de l'élaborer. Tout ceci a deux conséquences:

1/ les AGE n'arrivent pas à s'approprier les différentes échéances (ex: vote, festival,...) surtout si elles ne sont pas convaincues;

2/ le débat syndical interne, loin d'être aussi riche et vivant qu'il le devrait, perd toute dimension car il ne vit plus qu'au rythme d'une poignée d'individus.

Il est utile de préciser que la situation est la même, à une échelle plus petite, au niveau parisien avec un grave problème de fonctionnement de la section qui se ressent par d'importantes lacunes de travail par rapport à la province sur l'aide sociale et au niveau des cités-U. Là encore un collectif parisien existe mais il est déserté car les camarades n'ont pas l'impression d'y être sollicités et utiles mais plutôt d'être considérés comme de la main d'oeuvre prête à appliquer les décisions du SN.

Face à cela plusieurs réponses s'imposent. Tout d'abord, afin de relancer de vrais débats syndicaux, il semble urgent d'ouvrir un bulletin de débat régulier (tous les mois, mois et demi) qui, contrairement à la vie des assos, ne soit pas uniquement un vague espace d'expression mais plutôt un espace de discussion sur un ou des thèmes précis fixés en CN afin d'avoir un éventail de positions. Ensuite, toujours dans le même but, il serait bon qu'il existe une sorte de bulletin de préparation au CN systématique (ex: les textes pour/contre Animafac étaient une bonne chose) sur les points à l'ordre du jour ce qui implique de le recevoir suffisamment à l'avance.

Deuxièmement, il faudrait redéfinir le rôle des instances notamment dans le but qu'il y ait une meilleure prise en charge collective. Ainsi le bureau national ne devrait être qu'un organe exécutif alors que le CN devrait être le lieu essentiel de décision et d'élaboration. Dans ce but, il faut y multiplier les commissions de travail afin que les campagnes y soient discutées, définies et que le matériel les accompagnant soit préparé collectivement (tract, projet d'affiche,...). En outre de simples mesures pourraient permettre d'améliorer le fonctionnement de l'UNEF avant même tous débats :

1) L'ouverture des CN aux militants de l'UNEF. Cette mesure aurait deux effets:

- Le contrôle démocratique des élus par leur base
- Une transparence qui ne peut être que bénéfique à l'image de l'UNEF

2) Possibilité d'ajouter des points à l'ordre du jour des CN

- Le CN est une instance souveraine dont n'importe quel membre doit pouvoir réclamer un débat de droit.

- Il est impératif que tout un chacun se reconnaisse dans les débats de l'UNEF qu'il vienne de l'UNEF-Nice ou de l'UNEF-Strasbourg.

3) Mettre en place un compte rendu de CN qui soit envoyé à chaque AGE de France afin que les débats des CN traversent tout le syndicat. Ce compte rendu aurait un double rôle: à la fois démocratique et formateur pour les militants qui le liraient.

Enfin pour une continuité du travail entrepris en CN il faudrait relancer les différentes commissions "permanentes" nationales (ex: Etudiants étrangers) déjà existantes.

Il est évident que le débat est plus qu'ouvert et nous espérons que de nombreuses contributions seront envoyées afin de mieux savoir ce que pense chacun sur la question.

l'UNEF- Jussieu

Le débat sur l'ouverture et sur la démocratie syndicale n'est pas nouveau dans l'UNEF. En effet, depuis plusieurs congrès le constat était toujours le même : l'existence de divergences sur le syndicalisme à mettre en oeuvre, et l'absence de volonté de la direction d'associer au travail l'ensemble des camarades, s'ils avaient des désaccords ou qu'ils proposaient une orientation alternative. Cette situation avait des répercussions, notamment dans le manque d'écoute qu'avait tout point de vue minoritaire dans les congrès ou dans les collectifs nationaux. En tout cas cette dynamique a abouti à une paralysie de l'activité syndicale de l'UNEF dans de nombreuses AGE où plusieurs points de vue étaient amenés à se confronter dans le débat. L'exemple le plus flagrant de cette situation étant l'AGE de Paris I.

Nous étions nombreux à penser après le congrès de Montpellier qu'une page était tournée dans l'histoire de l'UNEF. Pour la première fois depuis longtemps, les débats de congrès étaient relativement ouverts, des expériences et des positions différentes pouvaient réellement se confronter. Dans le même sens l'intégration à la direction de l'UNEF d'un nombre conséquent de militants se retrouvant sur des positions minoritaires était positive. Mais pour autant cet essai est loin d'avoir été transformé : les débats sur la possibilité de présenter au vote des motions dans les CN et les difficultés à une élaboration collective dans les BN et en CN sont à notre sens la preuve.

Mais on ne peut pas débattre sur l'ouverture sans prendre acte des nombreux points d'accord, mais aussi de désaccord qui existent aujourd'hui dans notre syndicat. Il y a par exemple un point d'accord largement partagé dans le syndicat pour que l'UNEF marque un profil revendicatif sur le problème de la pénurie budgétaire et pour la défense du service public. Pourtant de nombreux délégués au congrès de Montpellier pensaient qu'il ne suffirait pas de revendiquer plus de moyens, mais qu'il faudrait affirmer un syndicalisme de transformation sociale, et notamment de transformation de l'université. Tout d'abord en luttant pour un service public, laïc et unifié d'enseignement supérieur, contre toute ingérence des entreprises dans le contenu des études. Mais aussi en élargissant notre action syndicale en dehors du strict cadre universitaire. Par exemple, dans la lutte pour la défense des étudiants étrangers, comment ne pas s'engager activement dans la solidarité avec les sans-papiers. Ce débat porte aussi sur la façon d'articuler une ligne syndicale très revendicative avec une ligne de proximité, c'est à dire sur la façon d'organiser la solidarité étudiante au quotidien. Dans ce sens l'adhésion à Anima'fac nous paraît une mauvaise réponse, plus suiviste d'une certaine dépolitisation de la communauté étudiante que cherchant vraiment à organiser largement le milieu étudiant sur des bases revendicatives et progressistes. En outre de nombreuses personnes étaient loin d'être convaincues que le festival, qui peut être considéré comme une initiative intéressante, soit vraiment une nouvelle forme de lutte. Autre exemple, après le mouvement étudiant et social de l'hiver dernier nous avons été nombreux à considérer que les États Généraux de F. Bayrou n'étaient qu'une pure mascarade, visant à cautionner la mise en place d'une nouvelle réforme dirigée contre le service public d'éducation. Ainsi nous étions nombreux, à penser que l'UNEF devait refuser d'y participer contrairement à ce qui a été fait.

La première question que nous posons est la suivante: est-il possible aujourd'hui de construire l'UNEF dans toute sa diversité? Nous le pensons et nous avons trouvé la réponse du congrès de Montpellier comme positive. La deuxième question qui est posée est celle du pluralisme. Est ce un obstacle, ou un avantage voir même une condition pour la construction de l'UNEF?

En effet aujourd'hui l'UNEF est riche des différentes expériences de toutes ses AGE. Les différentes campagnes que l'UNEF met en place ne sont pas uniformément relayées dans l'orga. Et pour cause : les équipes syndicales sont plus efficaces lorsqu'elles se sont appropriées les débats qui ont eu lieu dans le syndicat. C'est encore plus vrai lorsqu'elles ont participé à l'élaboration des campagnes de l'UNEF. Du fait de cette pluralité de l'UNEF il semble important qu'il y ait un double échange constant entre la direction et sa base. La meilleure manière de rendre compte des différents aspects de l'UNEF serait par exemple, de pouvoir écrire des textes qui présenteraient des campagnes et des analyses alternatives, dans les différentes instances législatives de l'UNEF : CN, Congrès nationaux, Congrès locaux, ... ( à différencier des instances exécutives : BN, SN, secrétariat parisien, ...). Ces textes pourraient être débattus puis votés dans les CN afin de mettre en avant la richesse de l'UNEF. Ce type de fonctionnement s'applique déjà dans des syndicats importants et dynamiques: SNES, SNUIPP, SNESUP , ... sans que pour autant le syndicat parte dans tous les sens: dernièrement le SNUIPP a écrasé la FEN lors des élections professionnelles en passant de 27 à 39 % des voix. Aujourd'hui le SNES est le premier syndicat du secondaire. On peut raisonnablement penser que ces résultats sont en partie dûs à leur mode de fonctionnement.

L'implication de tous les militants dans la vie interne du syndicat est une condition *SINE QUA NON* quand au devenir de l'UNEF et du syndicalisme étudiant. Il est difficile de voir des perspectives qui ont pour paramètres la mise sur la touche d'une frange du syndicat. Les sensibilités alternatives sont souvent liées à une pratique de terrain (On ne peut dissocier la théorie de la pratique) due en partie à une situation locale, et à des expériences vécues.

Se pose maintenant la question de ces textes alternatifs. Il est évident que chaque AGE ne présentera pas en CN son texte de congrès local, mais, que sur des bases communes, des AGE puissent discuter et écrire des

analyses, proposer des campagnes communes, présenter du matériel, etc.,... . L'apparition des textes alternatifs à ceux de l'actuelle direction permettrait de prendre en compte les diversités locales et d'affiner l'analyse de l'UNEF sur le milieu dans lequel elle intervient. Ceci jouerait un rôle de questionnement chez les militants ayant ainsi deux conséquences:

- un enrichissement du débat syndical qui ne peut avoir lieu que quand des opinions différentes se rencontrent y compris si elles émanent d'une minorité.

- une élévation du niveau général de formation du syndicat, chaque AGE ayant à se positionner sur les différents textes. Ce positionnement devant avoir lieu en consultant la base (AG de section locale).

Pour conclure: aujourd'hui l'UNEF ne peut (dans l'actuel contexte de crise du syndicalisme étudiant) se permettre d'écarter quiconque de la vie interne du syndicat pour des divergences d'opinions. Seule la participation de l'ensemble des AGE (et des orientations syndicales) à la vie interne de l'UNEF en se regroupant autour de textes (de la direction ou d'autres AGE) permettront l'épanouissement de l'UNEF. Dans l'optique où il serait possible de présenter et de soumettre aux votes des textes alternatifs, il semblerait logique que la mise en place de ces "alternatives" soit portée par des membres des instances exécutives ( BN, SN , Secrétariat parisien), dans la mesure de l'écho qu'auraient reçu ces textes dans le syndicat.

l' UNEF-Jussieu